

Avis public



Invitation SÉANCE DU CONSEIL

Les membres de votre conseil d'arrondissement, **Madame Stephanie Valenzuela**, mairesse d'arrondissement, **Madame Émilie Brière**, conseillère du district de Côte-des-Neiges, **Monsieur Peter McQueen**, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, **Monsieur Alexandre Teodoresco**, conseiller du district de Loyola, **Monsieur Sonny Moroz**, conseiller du district de Snowdon, et **Madame Milany Thiagarajah**, conseillère du district de Darlington vous invitent à participer à la prochaine séance du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce,

Le mardi 6 octobre 2026 à 18 heures 30
à la Salle du conseil
au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée

Cette séance sera diffusée sur le site Internet de l'arrondissement.

Au cours de cette assemblée, une période de questions orales et écrites de 90 minutes sera consacrée aux questions des citoyens sur tous les sujets concernant l'arrondissement ou l'administration municipale. La période de questions orales des personnes présentes sur place, à la salle du conseil d'arrondissement, sera de 50 minutes. La période de questions écrites transmises par voie électronique sur le formulaire Web sera de 40 minutes.

Le temps de parole sera accordé dans un premier temps aux personnes présentes qui se sont inscrites à la période de questions orales. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 17 h 45 à 18 h 15.

La période de questions écrites débutera à l'expiration du délai fixé pour la période de questions orales, ou à l'épuisement de la liste des personnes qui se sont inscrites sur place. Les questions écrites seront lues par la mairesse de l'arrondissement ou l'administration. Les citoyens pourront inscrire leur question à même le [formulaire](#) en ligne sur le site de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, à la section *Conseil d'arrondissement* (montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace), jusqu'à 12 h 00, le mardi 6 octobre 2026. Après cette date, la messagerie ne sera pas consultée et les messages resteront sans réponse.

L'ordre du jour ainsi que les dossiers décisionnels sont disponibles dans la section *Conseil d'arrondissement* du site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace).

N.B. L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance.

Cette séance sera précédée d'une séance extraordinaire sur le budget 2027 et le programme décennal d'immobilisations 2027-2036 à 16 heures. Au cours de cette séance, une période de 30 minutes sera consacrée aux questions orales et écrites des citoyens portant exclusivement budget 2027 et le programme décennal d'immobilisations 2027-2036.

La secrétaire d'arrondissement,

Julie Faraldo-Boulet